



**Public :**

- 16 à moins de 30 ans au moment de l'entrée dans le dispositif
- résidant dans le département de l'Aisne
- sans emploi (pas de nécessité d'être inscrit à Pôle Emploi)
- non scolarisé
- non engagé en formation au moment de la prise en charge

**Pré requis :**

Pas de pré-requis

**Nombre de participants :**

220 jeunes sur 2 ans pour le département de l'Aisne

**Organisation pédagogique :**

Entrées et sorties permanentes - alternance de périodes en centre et en entreprise

**Méthodes pédagogiques :**

- Alternance de phases individuelles et collectives
- Accompagnement renforcé et sur mesure
- Individualisation
- Méthode ADVP

**Moyens pédagogiques :**

Salle banalisée ; salle bureautique ; centre de ressources

**Modalités de suivi, d'accompagnement et d'appréciation de la progression :**

Entretien exploratoire à l'entrée  
 Entretiens intermédiaires (à 2 mois et plus si nécessaire)

Entretien bilan à 4 mois

**Modalités d'évaluation des acquis et/ ou de la certification :**

Évaluation formative dans les domaines généraux

**Validation :**

Certification CléA

Code et permis B

**Profil des intervenants :**

Formateurs spécialisés en Insertion et formés à la méthode ADVP

Durée : 4 mois renouvelable

Dates : à compter de Janvier 2019

Lieu : au plus près des bénéficiaires

Tarif : gratuité (subvention Fonds social européen)

## NEET :

# "Ma route vers l'emploi – Itinéraire Bis"

## OBJECTIFS

### A l'issue de la formation, l'apprenant-e sera capable de :

- Construire et valider un projet professionnel pertinent
- Renforcer les compétences Clés (Français, Mathématiques, Technologies de l'Information et de la Communication)
- Maîtriser les techniques de recherches d'emploi
- S'insérer dans l'entreprise grâce aux périodes d'immersion en milieu professionnel
- Renforcer la mobilité : possibilité de financement du permis B (code et conduite)
- Identifier et lever les freins socio-professionnels

## PROGRAMME

- Phase diagnostic sous forme d'entretiens permettant de mettre en évidence les potentiels et les freins périphériques à l'emploi
- Mise en place d'un plan d'actions réaliste et progressif au vu de la situation globale
- Élaboration d'un contrat d'engagement réciproque
- Accompagnement social et professionnel personnalisé et renforcé :
  - ➔ Actions individuelles et collectives
  - ➔ Renforcement de l'image de soi
  - ➔ Identification d'un projet professionnel
  - ➔ Mobilisation de périodes d'immersion en milieu professionnel
  - ➔ Alimentation d'un portefeuille de compétences
  - ➔ Amélioration des compétences de base (possibilité d'évaluation puis certification CléA)
  - ➔ Acquisition des techniques de recherche d'emploi
- Faciliter la mobilité par la possibilité de financement du permis B (code + conduite)